



École de Sainte-Luce – Des Bois-et-Marées – Lévesque  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**2023-2024**

**PROCÈS-VERBAL de la rencontre tenue le mardi 7 mai 2024, à 19h00,  
à l'école Lévesque.**

- 
- |   |   |   |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Francis Belleville               | <input checked="" type="checkbox"/> Caroline Bois     | <input checked="" type="checkbox"/> Nancy Carrier         |
| <input checked="" type="checkbox"/> Vanessa Castonguay    | <input checked="" type="checkbox"/> Annie-France Guay | <input checked="" type="checkbox"/> Josée Cormier-Roussel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Émilie Lagacé-Claveau | <input type="checkbox"/> Karine Lavallée              | <input type="checkbox"/> Isabel Lebrasseur                |
| <input type="checkbox"/> Annie-France Lévesque            | <input checked="" type="checkbox"/> Joannie Martin    | <input checked="" type="checkbox"/> Marie-Ève Proulx      |
| <input checked="" type="checkbox"/> Lucie Rioux           | <input checked="" type="checkbox"/> Julie Roy         | <input type="checkbox"/> Isabelle Santerre                |
| <input checked="" type="checkbox"/> Stéphanie Soucy       | <input checked="" type="checkbox"/> Marion Vaché      | <input type="checkbox"/> Élodie Vaillancourt              |

**Visiteur :**

- Maxime D'Amours-Bujold, directeur de l'école des Sources
- 

**1. Mot de bienvenue et vérification du quorum (visite de l'école)**

Madame Joannie Martin, présidente, souhaite la bienvenue aux parents présents à la rencontre. La séance débute à 19h05 après constatation du quorum. Madame Annie-France Guay souhaite la bienvenue à monsieur Maxime D'Amours-Bujold, directeur de l'école des Sources, qui participe à la rencontre. Tous les membres sont invités à visiter l'école Lévesque avant de discuter des points à l'ordre du jour.

**2. Lecture et adoption de la proposition d'ordre du jour**

2024-05-07/01 Madame Joannie Martin procède à la lecture de l'ordre du jour. Madame Annie-France Guay mentionne que le point 8. *Budget de l'école 2024-2025* sera reporté à la prochaine rencontre. Des ajouts sont apportés au point 13 Divers pour discuter des rénovations à venir à l'école des Bois-et-Marées. Il est proposé par madame Marion Vaché, appuyé par madame Caroline Bois, d'adopter l'ordre du jour avec la modification. Adopté à l'unanimité.

**3. Lecture et adoption du procès-verbal du 26 mars 2024**

**3.1 Suivis au procès-verbal**

Suite au bilan des budgets du plan de rattrapage fait par le CSSDP, le plan de rattrapage sera reconduit pour le reste de l'année scolaire.

2024-05-07/02 Il est proposé par madame Nancy Carrier, appuyé par madame Émilie Lagacé-Claveau, d'adopter le procès-verbal du 26 mars 2024 tel que modifié. Adopté à l'unanimité.

#### **4. Mot de la direction**

Suite à l'évènement qui s'est produit le 9 avril dernier à l'école des Bois-et-Marées, qui a entraîné la fermeture de l'école jusqu'au 15 avril suivant, madame Annie-France Guay tient à rassurer les membres quant à la sécurité des enfants et du personnel qui a été assurée en tout temps. Une enquête de la CNESST a permis de conclure que le personnel a agi d'une manière irréprochable et que les procédures ont été appliquées à la lettre. De l'aide psychosociale a été offerte à tous les élèves et membres du personnel qui en ont signifié le besoin.

#### **5. Consultation – Modification de l'acte d'établissement**

2024-05-07/03 ATTENDU le projet de réaménagement administratif visant à revoir la répartition des bâtiments entre les écoles des municipalités de Ste-Luce, St-Donat et St-Anaclet-de-Lessard de manière que l'école Lévesque soit jumelée à l'école des Sources pour former un seul établissement et devienne l'école des Sources-Lévesque;

ATTENDU que dans ce contexte, l'école Ste-Luce-Bois-et-Marées demeurerait un seul établissement comportant les ordres d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire et comprendrait deux bâtiments au lieu de trois;

ATTENDU que l'établissement des Sources-Lévesque serait composé de deux bâtiments et offrirait les ordres d'enseignement préscolaire et primaire;

ATTENDU que cette proposition est basée sur les éléments suivants :

- Équilibrer la répartition de la clientèle;
- Permettre une présence accrue de la direction dans les différents immeubles composant l'établissement tant auprès du personnel que des élèves, chaque direction aurait deux bâtiments physiques avec la possibilité de nommer un responsable d'école;
- Faciliter la mise en place des communautés d'apprentissages et l'accompagnement des équipes-écoles;
- Faciliter les suivis auprès des élèves;
- Équilibrer la tâche de la direction.

ATTENDU que cette proposition de réaménagement n'a aucun impact sur la répartition des services éducatifs et les ordres d'enseignement;

ATTENDU que cette proposition d'aménagement n'a aucun impact sur les quartiers scolaires et le transport des élèves;

ATTENDU que cette proposition de réaménagement n'a aucun impact sur l'affectation du personnel;

ATTENDU le projet de modification de l'acte d'établissement;

Il est proposé par madame Stéphanie Soucy, appuyé par madame Caroline Bois et résolu par la majorité par vote de donner un avis favorable à la proposition de réaménagement administratif et à la modification de l'acte d'établissement qui vise l'institutionnalisation de l'école Des Sources -Lévesque et la modification en découlant de l'acte d'établissement de l'école de Ste-Luce-Bois-et-Marées.

VOTE :                    POUR : 8            CONTRE : 0            ABSTENTION : 1

## 6. Nombre de représentants au conseil d'établissement 2024-2025

Étant donné le changement des actes d'établissements adopté précédemment, le nombre de représentants au conseil d'établissement pour l'année prochaine sera révisée après consultation.

## 7. Programmation des activités éducatives

- École des Bois-et-Marées :
  - Activité Cyclomini le 8 mai 2024 pour les élèves des niveaux préscolaire 4 ans et préscolaire 5 ans;
  - Sortie à l'Île des Moussaillons dans le cadre du Volet Parents le 13 mai 2024 pour les deux classes de préscolaire 4 ans;
  - Sortie à l'Institut Maurice-Lamontagne et au Parc de la Rivière Mitis pour la remise des poissons à l'eau pour les classes de mesdames Émilie Lagacé-Claveau et Marie-Pierre Dionne (date à venir);
  - Un spectacle de talent pourrait être organisé à la fin de l'année (date à venir);
  - Fête de fin d'année le 21 juin 2024 pour tous les élèves, l'école se termine à 11h20.
  
- École Lévesque :
  - Activité Cyclomini le 9 mai 2024 pour les classes du préscolaire 4 ans et préscolaire 5 ans;
  - Comédie musicale La Belle et la Bête le 14 mai 2024 à l'école Paul-Hubert pour tous les élèves;
  - Visite de monsieur Daniel Brouillette, auteur (date à déterminer). S'il désire vendre des livres, il faudra qu'un bon de commande soit acheminé aux parents au préalable.
  
- École de Ste-Luce :
  - Comédie musicale La Belle et la Bête le 14 mai 2024 à l'école Paul-Hubert pour tous les élèves;
  - Activité FillActive le 28 mai 2024 au Parc Beauséjour;
  - Olympiades le 13 juin 2024 à l'école de Ste-Luce;
  - Gel d'horaire pour les examens de fin d'année les 12, 13 et 14 juin 2024.

2024-05-07/03 Il est proposé par madame Lucie Rioux, appuyé par madame Josée Cormier-Roussel, d'approuver les demandes de sorties éducatives. Approuvées à l'unanimité.

## **8. Budget de l'école 2024-2025**

Le sujet sera discuté à la prochaine rencontre.

## **9. Assemblée générale 2024-2025**

L'assemblée générale annuelle du conseil d'établissement aura lieu le 10 septembre 2024. Un avis de convocation sera envoyé en début d'année scolaire à tous les parents des écoles de Ste-Luce et des Bois-et-Marées.

## **10. Suivi des campagnes de financements**

### **10.1 Retour sur les campagnes de financement**

Madame Élodie Vaillancourt est absente ce soir pour la présentation du résumé des campagnes de financement qui ont été effectuées cette année. Ceci sera fait à la prochaine rencontre.

- École des Bois-et-Marées : Aucune campagne n'est prévue pour l'instant.
- École Lévesque : Aucune campagne n'est prévue pour l'instant.
- École de Ste-Luce :
  - o La campagne de financement par tirage de prix n'aura pas lieu finalement;
  - o Le marathon d'écrire a rapporté une somme 1 352 \$ et ceci servira à payer des repas lors du voyage à Toronto;
  - o La vente de saucisses a permis de faire un profit de 2 062,50 \$;
  - o Avec l'emballage chez Maxi, les jeunes ont amassé 1 251 \$;
  - o Une vente de garage se tiendra le 25 mai prochain à l'école de Ste-Luce, remise au lendemain en cas de mauvaise température.

## **11. Parole aux divers représentants**

### **11.1 Trésorerie**

Madame Stéphanie Soucy rappelle aux membres de lui acheminer leurs formulaires de frais de déplacement et de garde avant la prochaine rencontre de juin. Le nouveau formulaire à compléter leur sera transmis par courriel. Pour le moment, c'est un total d'environ 62 \$ qui a été réclamé depuis le début de l'année scolaire.

### **11.2 Personnel enseignant**

- École des Bois-et-Marées : Le 21 mai, le conseil étudiant souhaite souligner la journée du syndrome de Williams en soutien à une élève qui en est atteint. Dans le cadre de la journée de la Terre, une collation zéro déchet et un ménage de la cour d'école ont été organisés. Les élèves de madame Caroline Bois souligneront le Défi Pissenlit et des fanions seront posés sur le terrain de l'école. Ils ont également fabriqué des cartes en papier recyclé avec du papier à planter où des

graines de plantes et de fleurs y sont intégrées. Une sortie à la cabane à sucre dans le cadre du Volet Parents a eu lieu. Différentes activités ont été organisées dans la classe de madame Aurélie Bernier : lecture interactive dans le cadre de la journée de l'autisme, escouade informatique mini-tech et école en réseau. Les élèves des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles font l'apprentissage des bucket drums en musique. Les élèves de madame Brigitte Smith ont réalisé des engins spatiaux et ceux-ci sont exposés dans l'école.

- École Lévesque : Un rassemblement dans le cadre de la journée mondiale du livre a été tenu dans le gymnase de l'école avec une animation du conseil étudiant et tous ont bien aimé l'activité. Madame Marie-Hélène Lagacé a présentement des poussins dans sa classe et ceci s'inscrit dans une démarche éducative. Les élèves de madame Marie-Ève Proulx ont obtenu de l'aide d'une enseignante retraitée pour un projet de boutures de plantes et un projet d'entrepreneuriat est envisagé pour l'an prochain. La visite des auteurs dans le cadre de la Crue des mots a été très apprécié. Tous les élèves ont assisté à la comédie musicale Shrek présenté par les élèves de l'école du Mistral. Les démarches sont entamées pour l'arrivée du programme AgrÉcoles et une visite des lieux sera faite sous peu.
- École de Ste-Luce : Un marathon d'écriture portant sur les thèmes du souvenir, de la nature et du journal intime a été réalisé et l'activité a permis d'amasser des fonds pour le voyage à Toronto. Les jeunes ont créé des jeux de société sur les règles de grammaire et ceux-ci sont vraiment bien pensés et réalisés. Une pièce de théâtre ayant pour titre « Le méga malade imaginaire » sera présenté le 14 juin et la troupe supervisée par madame Stéphanie Michaud y a mis beaucoup d'effort et de temps. Un projet intégrateur sera fait individuellement en fin d'année en lien avec le voyage à Toronto.

### **11.3 Comité de parents**

Lors de la dernière rencontre du 16 avril dernier, mesdames Nancy Prévèreault et Marie-Hélène Gagné, respectivement directrice générale et directrice des services éducatifs, sont venues faire une présentation sur les cas de violence recensés dans nos établissements scolaires et sur les mesures préventives et d'interventions qui ont été mises en place dans nos écoles. Un résumé de la présentation sera déposé dans le TEAMS du conseil d'établissement. Plusieurs autres sujets seront abordés lors des prochaines séances, notamment le transport scolaire avec monsieur Jean-François Brisson, directeur des ressources matérielles.

### **11.4 Représentant de la communauté**

Aucun membre n'est présent ce soir.

## **12. Informations du service de garde – Présentation du budget révisé**

2024-05-07/04 Madame Vanessa Castonguay présente le budget révisé pour les services de garde et les surplus actuels sont de 12 390 \$ à l'école Bois-et-Marées et 10 357 \$ à l'école Lévesque. Il

est proposé par madame Marion Vaché, appuyé par madame Émilie Lagacé-Claveau d'adopter le budget révisé tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

2024-05-07/05 De plus, à la demande de la technicienne et des éducatrices en service de garde, il est proposé par madame Lucie Rioux, appuyé par madame Josée Cormier-Roussel, que le service de garde soit fermé lors de la première journée pédagogique d'août 2024 afin de permettre aux éducatrices de préparer du matériel pour le début de l'année scolaire. Adopté à l'unanimité.

Une activité cabane à sucre a été organisée dans chaque service de garde et une sortie à Riki Bloc a eu lieu pour les élèves du service de garde de l'école Lévesque. Des chenilles ont été achetées pour voir l'évolution vers le stade de papillon pour le service de garde de l'école Bois-et-Marées.

Madame Annie-France Guay mentionne qu'étant donné la fusion de l'école Lévesque à l'école des Sources, l'administration du service de garde de l'école Lévesque sera progressivement intégrée à celle de l'école des Sources et le poste de technicienne en service de garde détenu par madame Vanessa Castonguay demeurera pour le service de garde de l'école des Bois-et-Marées seulement.

### **13. Divers**

#### **13.1 Rénovations à l'école des Bois-et-Marées**

2024-05-07/06 Les rénovations qui devaient avoir lieu l'été prochain sont repoussées à l'automne 2024. Pour ce qui est de la croix, il est proposé par madame Vanessa Castonguay, appuyé par madame Lucie Rioux, de la conserver sur le mur de l'école des Bois-et-Marées. Adopté à la majorité par vote.

VOTE :                    POUR : 8            CONTRE : 1            ABSTENTION : 0

### **14. Évaluation de la rencontre et levée de l'assemblée**

Madame Joannie Martin remercie les membres présents. Les gens sont contents d'avoir visiter l'école Lévesque lors de cette séance.

La dernière rencontre du conseil d'établissement pour l'année 2023-2024 se tiendra le 11 juin 2024 à 18h00 au restaurant Le Gaspésiana de Sainte-Flavie.

L'assemblée est levée à 21h45 après épuisement de l'ordre du jour.

*Secrétaire de la rencontre : Julie Roy*